

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS : MM. LE V^{te} B. DE JONGHE ET G. CUMONT.

1893

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1893

POIDS DE MARCHANDISES

DES

ANCIENNES PROVINCES BELGIQUES.

 DEUXIÈME ARTICLE.
 PLANCHE XII.

Nous avons déjà fait connaître, dans la *Revue belge de numismatique*, t. XLVI, pp. 517-521, un quartier de Binche de la seconde moitié du xiv^e siècle. Grâce à l'obligeance de MM. le v^{te} B. de Jonghe et Maurice Hénault, et aussi à la suite de recherches personnelles, nous sommes en état d'y joindre aujourd'hui trois autres poids, très probablement inédits : Un quart de livre d'Anvers, une once et une double once de Valenciennes.

*
* *

I. — Main ouverte grossièrement modelée.

Rev. Un grand A gothique.

Pl. XII, n^o 1.

Ce poids, en bronze, recouvert d'une belle patine verte, date, selon toutes les apparences, du commencement du xv^e siècle. Il est de forme ronde et fait actuellement partie des collections de la ville d'Anvers, déposées au Musée du Steen. Il a été sommairement décrit, sous le n^o 791 du *Cata-*

logue de l'ancienne collection Terbruggen, Anvers, 1867. Sa pesée donne 116 grammes environ ; c'est donc un quart de livre puisque, d'après Dousther, *Dictionnaire universel des poids et mesures anciens et modernes*, la livre de commerce d'Anvers correspondait à 470.2 de nos grammes.

On sait que la main ouverte est l'indice caractéristique des monnaies forgées à l'atelier d'Anvers. L'adoption de cette marque monétaire remonte à l'ordonnance du 27 octobre 1474, par laquelle le duc Charles le Téméraire décide que désormais les espèces émises dans les divers pays soumis à son autorité porteront « *une enseigne* » spéciale d'après le lieu où elles auront été fabriquées (1). La main fut conservée, comme marque distinctive, jusqu'à sa fermeture, par l'atelier anversoïis ; sauf de 1478 à 1480 où une petite tour prit sa place sur le numéraire.

La main ouverte, couronnée ou non couronnée, apparaît aussi sur les poids monétaires, l'argenterie, les bois sculptés, etc., etc. originaires d'Anvers.

Quant à l'Æ gothique, gravé à la pointe au revers de notre poids, il est évidemment l'initiale du nom de la ville : Antwerpen.

Anvers portait de gueules, au château d'argent maçonné de sable et surmonté de deux mains d'argent.

(1) Archives générales du royaume de Belgique. Chambre des comptes, registre n° 134.

On connaît la légende du géant Antigon, seigneur du burg d'Anvers, qui faisait trancher la main à tous les voyageurs hors d'état de lui payer un droit de passage. Vaincu par un certain Brabon, il eut le sort qu'il avait fait subir à ses nombreuses victimes. Son vainqueur lui coupa la main et la jeta dans l'Escaut.

Au XIX^e siècle, l'affranchissement du fleuve flamand n'a pas été obtenu d'une façon aussi expéditive. Autre temps, autres mœurs.

*
* *

II. — Poids en cuivre jaune, de forme circulaire, aux arêtes biseautées. L'une des faces porte un poinçon au monogramme dit du Hainaut. Entre les traits verticaux formant les deux côtés latéraux de ce qu'on est convenu de regarder comme la lettre H, initiale de Hanonia, se trouvent trois croisettes superposées.

Poids : 58 grammes. — Collection du V^{te} B. de Jonghe.

Pl. XII, n^o 2.

III. — Poids de dimensions moindres, en tout semblable au précédent moins la croisette, au centre du monogramme.

Poids : 29.10. — Musée municipal de Valenciennes.

Pl. XII, n^o 3.

Ces deux poids portent la marque propre à l'atelier monétaire de Valenciennes. Cette marque,

on le sait, n'était pas réservée aux seules espèces monnayées; tous les objets mobiliers appartenant à la ville, rapporte d'Outreman, tous les ustensiles de la cour Saint-Denis en portaient l'empreinte. La ville de Valenciennes conserve encore actuellement, dans une des salles de son musée, « une curieuse série de mesures qui en sont marquées (1) ». MM. Lelewel et Robert ont victorieusement établi que cette figure singulière a eu pour origine le temple des deniers carolingiens.

Certains auteurs veulent y voir l'initiale du Hainaut, d'autres, s'appuyant sur le fait que le comté de Valenciennes était, à l'origine, distinct du comté de Hainaut ou de Mons et que, par conséquent, il ne peut être question de la première lettre du mot Hanonia, considèrent cette figure comme la marque employée de tout temps à l'étape ou marché de Valenciennes, sans vouloir y chercher d'autre signification.

« Lorsqu'en 1352 on déplaça, dans l'église »
 » Saint-Donat, à Bruges, le tombeau de la com-
 » tesse Marguerite d'Alsace, épouse de Baudouin
 » VIII le Courageux, on y retrouva, à l'extérieur,
 » une plaque encore conservée de nos jours et
 » portant une inscription qui présente la particu-
 » larité épigraphique que tous les H, non initiales,

(1) CELLIER, *Catalogue du médaillier de la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes. Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique*, t. XXIII, p. 7.

» de cette légende de 1194 ont la forme du monogramme du Hainaut des monnaies (1). »

Quoi que l'on puisse conclure de tout cela, il n'en est pas moins vrai qu'il existe, au point de vue graphique, une relation intime entre le poinçon imprimé par la ville de Valenciennes sur ses poids et mesures et l'empreinte que l'on relève sur les espèces sorties de l'atelier monétaire de cette ville. Or, les croisettes se retrouvent surtout comme ornements accessoires, sur le numéraire de Marguerite II, d'Avesnes, et de Guillaume III, qui gouvernèrent le Hainaut pendant la seconde moitié du xiv^e siècle. C'est donc à cette époque que, très probablement, remontent les poids que nous venons de décrire.

S'il faut en croire Douthier (2), la livre en usage à Valenciennes était l'ancienne livre de 16 onces valant 466.2 grammes. L'once correspondait ainsi à 29.1375 grammes. Nous nous trouvons donc en présence d'une once et de son multiple la double once.

*
* *

M. Maurice Hénault a eu la gracieuseté de nous communiquer, en nous autorisant à le publier dans la *Revue*, le dessin d'un curieux plateau de trébuchet ou petite balance à monnaies, trouvé à

(1) C.-A. SERRURE, *Les sciences auxiliaires de l'histoire de Belgique*, p. 42.

(2) *Dictionnaire universel des poids et mesures anciens et modernes*.

Valenciennes, nous écrit le savant archiviste de cette ville : « dans le déblaiement de la face » gauche de l'ancien bastion Cardon, près de la » porte du Quesnoy, à une profondeur de 5 à » 6 mètres, mais dans des terres rapportées » lorsque Vauban, vers 1678-1679, agrandit le » bastion en englobant celui qui, bâti par Charles- » Quint, existait déjà en cet endroit ».

Ce plateau, reproduit sous le n° 4 de la pl. XII, a 35 millimètres de diamètre. Recouvert d'une patine verte, il est en laiton, de forme ronde et légèrement concave. Au centre se voit un poinçon, au type du châtel tournois, entouré de la légende ✧ L E ✧ D E (ner) AL, en caractères du xiv^e siècle.

Les poids « appelez dénéraux », nous dit Boizard, dans son *Traité des monnoyes, de leurs circonstances et dépendances*, imprimé à Paris, en 1692, « sont ceux dont les ouvriers monnoyers et les » tailleresses sont obligez de se servir, pour » ajuster les flans du poids juste des espèces à » fabriquer, et dont les juges-gardes sont aussi » obligez de se servir pour peser les espèces nouvelle- » ment monnoyées, avant que d'en faire la » délivrance au maître. Chaque dénéral doit être » étalonné sur le fort de l'espèce, en sorte que le » trébuchant y soit compris. »

On sait aujourd'hui que ces poids n'étaient pas seulement en usage dans les ateliers monétaires ; ils étaient aussi fort répandus dans le public

parmi les agents du fisc, les changeurs ou lombards, les orfèvres, les commerçants, etc. Ils étaient même tellement répandus que par une charte du mois de janvier 1299, Gui de Dampierre défend à qui que ce soit d'avoir en sa maison, balance ou poids pour peser l'or et l'argent; cette opération devant toujours se faire « *en la cambre fondaire* » ou à la monnaie du comte (1).

En France, comme en Belgique, les dénéraux sont le plus souvent de forme ronde ou carrée, parfois aussi hexagonale. Ils portent sur une de leurs faces le type principal de la monnaie à laquelle ils correspondent. L'*ordonnantie provisionael ons Heeren des Conincx opt stuck ende tolerantie van den prys endeloop vande gouden ende silvere munte, etc.*, imprimée à Anvers, chez Christophe Plantin, anno 1576, en fait connaître un grand nombre, qu'elle reproduit par la gravure.

On a relevé parmi les légendes de ces poids monétaires quelques noms d'homme, qui peuvent désigner tantôt les personnes qui en faisaient usage, tantôt les balanciers qui les fabriquaient.

Quant aux trébuchets, c'étaient de petites balances à deux plateaux servant, dans les ateliers, à ajuster « les quarreaux » ou flans et à vérifier les poids des monnaies fabriquées. Ils étaient aussi employés, pour ce dernier usage, par les commerçants et les particuliers.

(1) Archives de Lille.

Dans une excellente étude — à laquelle nous avons emprunté la plupart des détails qui précèdent, — étude intitulée : *Dénéraux et autres poids monétaires de France et des Pays-Bas*, publiée dans la *Revue française de numismatique*, année 1886, M. Rouyer a reproduit et décrit un plateau de balance du xiv^e siècle, de 33 millimètres de diamètre « marqué, vers le centre, d'un poinçon au » type de la couronne royale de France, ouverte » comme on la faisait alors et entourée de la » légende : ✠ LE × DENERTL. Nul doute, par » conséquent, ajoute le savant écrivain, ne peut » s'élever sur la destination qu'avait ce plateau- » là : c'était celui sur lequel on déposait le déné- » ral, pour la vérification pondérale de la monnaie » placée sur le plateau opposé. »

Il en est de même pour le plateau marqué au type tournois que nous venons de faire connaître et qui se trouve conservé, aujourd'hui, au musée municipal de Valenciennes.

ALPHONSE DE WITTE.

